

Bilan de compétences

Objectif de la formation

Le bilan de compétences permet à un salarié de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation. Un bilan de compétences est un point sur ses compétences, ses capacités et ses connaissances. Il permet d'orienter ou de réorienter son parcours professionnel.

Contenu de la formation

Un bilan de compétences s'étend en moyenne sur 8 à 10 SEMAINES. La périodicité des séances de travail est hebdomadaire. Le bilan de compétences se déroule selon 3 grandes étapes :

Phase d'analyse de la demande, du besoin, des attentes par rapport à la démarche de Bilan de compétences :

L'analyse de la demande se fait au travers la méthode ADVP : (l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel est une démarche d'orientation professionnelle et personnelle originaire du Québec)

Elle comprend une information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, une prise de connaissance des circonstances et du contexte de la demande, ainsi que des projets envisagés, une présentation des méthodes mises en œuvre et des outils utilisés, une proposition de déroulement de bilan adapté, et une confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.

Phase d'investigation :

Cette phase permet de mieux se connaître, analyser son environnement, valider son projet. Cette seconde phase est conçue à partir des éléments recensés lors du premier entretien d'analyse des besoins et attentes. Elle est totalement personnalisée.

Elle comprend :

- Une analyse du parcours professionnel et extra professionnel
- une analyse des priorités professionnelles,
- un recensement des savoirs et connaissances générales,
- une description des différentes étapes du déroulement de carrière,
- une identification des compétences professionnelles acquises et des compétences transférables
- une formalisation et analyse des éléments de satisfaction et d'insatisfaction
- une analyse des goûts et motivations

- une mise à plat des points forts et des points faibles de la personnalité, des qualités et défauts
- une identification des centres d'intérêts personnels et professionnels,
- une analyse des motivations professionnelles et personnelles

Phase de construction d'un projet professionnel

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Salariés

Modalités d'inscription, prérequis et niveau d'entrée

Avant toute inscription, un **entretien personnalisé sera proposé** afin d'accompagner l'apprenant dans ses démarches et pour faire le point sur ses motivations.

Pour les demandeurs d'emploi

Vous pouvez aussi participer à d'autres types d'évaluations, plus pratiques, pour vérifier que vos compétences correspondent à celles recherchées par les employeurs ou que l'emploi vers lequel vous vous dirigez vous convient :

L'Évaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles : vous êtes en situation professionnelle reconstituée et utilisez des matériels spécifiques à votre métier.

Orientées vers des finalités plus concrètes et immédiates que les bilans de compétences habituels, ces méthodes d'évaluation ciblent essentiellement des métiers spécifiques.

Pour les salariés

Pour bénéficier d'un congé de bilan de compétences, vous devez adresser une demande à votre employeur au moins 60 jours avant la date de votre premier entretien. Voici les conditions à remplir :

Pour les salariés en CDI : activité salariée d'au moins 5 ans (et d'au moins 12 mois dans votre entreprise actuelle). Pour les salariés en CDD : activité salariée d'au moins 24 mois durant les 5 dernières années (dont 4 mois au cours des 12 derniers mois). Pour les intérimaires : activité salariée d'au moins 5 ans (6 084 heures) dont au minimum 1 600 heures au cours des 18 derniers mois dans l'entreprise auprès de laquelle vous effectuez votre demande, ou 3 200 heures d'intérim sur les 36 derniers mois dont 1 600 heures dans l'entreprise auprès de laquelle vous effectuez votre demande.

Votre employeur dispose d'un délai de 30 jours pour accorder, ou reporter (dans la limite de 6 mois), ledit congé.

Une demande de prise en charge des dépenses liées à ce congé peut être déposée auprès de l'OPACIF (Organisme Paritaire Agréé au titre des Congés Individuels de Formation).

Durée, Rythme et périodes de formation

Le bilan de compétences dure 24 heures réparties sur 8 à 10 semaines.

Le rythme et les périodes de formation sont modulables et peuvent être adaptés aux besoins des apprenants : **en journée, cours du soir, en Week end, en FOAD** (formation à distance). Une immersion en entreprise est également possible.

Coût et financement

Cette formation peut être financée par différents partenaires : **Collectivités Territoriales, entreprises, Association OPCA, ...**

Elle est aussi financée par Pôle Emploi et s'adresse prioritairement aux demandeurs d'emploi inscrits, indemnisés ou non.

Dans tous les cas, **le centre de formation vous aidera à constituer votre dossier de demande de financement** et vous remettra un devis adapté à votre situation.

Pour les autres publics nous contacter.

Lieu de formation et modalités d'organisation

Nos formations ont lieu principalement à Pessac et à Bordeaux. Nous pouvons aussi nous déplacer dans le Médoc, dans toute la Gironde, et sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine, en fonction des demandes.

Fiches moyennes pédagogiques techniques et d'encadrement

Les moyens pédagogiques sont adaptés en fonctions de la formation choisie

Profil des intervenants

Les formations sont sous la responsabilité de Mme Dubesset, l'équipe est formée chaque année et diplômé formateur avec plus de d'expérience

Modalités d'évaluation

Entretien avec la directrice / Echange avec les apprenants en cours de formations afin de visualiser la pédagogie du formateur. Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants

En fin de formation : Attestation de formation / Titre ou diplôme / Attestation de Compétences

Méthodologie pédagogique

Démarche participative fondée sur :

- Des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- L'échange à partir des représentations des participants
- L'analyse et le retour sur les pratiques professionnelles à partir des situations vécues

Supports pédagogiques

- Supports papier avec remise de documents
- Supports vidéo

Vous nous choisissez : vous aurez une vraie expérience dans ce centre de formation cd +formation car on vous propose de vous mettre en face de situations réelles en rencontrant des professionnels mais aussi des « vrais » clients ce qui vous permet de vous d'être au plus près du terrain et d'évaluer vos savoirs /Savoir Faire/ Savoir être vous acceptez cette méthode, vous passerez un accord écrit entre les 3 parties (vous , eux et nous) et bien sûr que cela est un exercice réel et non un travail rémunéré.